

Montpellier La Restanque, future vitrine des circuits courts

La transformation de La Restanque, une zone industrielle de 125 ha, en écoquartier progresse à petits pas. Emmanuel Nebout, architecte en chef, a conçu le plan-guide de la ZAC en 2008. Depuis, le projet avance au rythme des acquisitions foncières par l'aménageur de la métropole de Montpellier, la SA3M (environ 6 M€). Trois programmes sont en construction au nord de la ZAC. Au nord-est de la rue de l'Industrie, Urbat a déployé la résidence Nouvel'R: la partie inférieure accueillera 1587 m² de locaux d'activités et sera surmontée de 105 logements (architectes: Christophe Marmey et Florence Clausel-Borel). L'investissement s'élève à 20 M€. L'hiver dernier, le groupe Promeo a débuté deux chantiers le long de la ligne 4 de tramway (en service depuis 2012): une résidence étudiante (150 studios et quelques T2), pour le deuxième trimestre 2019, et un ensemble de 56 appartements (du studio au T3) baptisé Première Avenue, pour le troisième trimestre 2019 (*image ci-dessous*).

Des halles pour le bio et le local. La remise des offres vient d'être clôturée pour un nouveau groupe scolaire au sud de la ZAC, qui ouvrira en 2021 (11 M€ d'investissement de la Ville de Montpellier). Il comprendra 15 classes élémentaires et 5 de maternelle sur une superficie de 3 400 m². «Le plan-masse a changé plusieurs fois car le Marché-Gare [marché d'intérêt national] installé depuis 1965 a failli partir», explique Jérôme Mauffrey, directeur de l'agence locale du BET Sitétudes, qui a réalisé les études techniques préliminaires.

Un pôle de transformation labellisé bio et local va être créé, et une nouvelle cuisine centrale, qui alimentera notamment l'école, est à l'étude. Emmanuel Nebout a d'ailleurs dessiné deux grandes halles au bord de la rue de l'Industrie, qui pourraient «devenir une vitrine des circuits courts», dit-il. «L'espace public va se structurer, parallèlement à la désimperméabilisation des sols qui permettra de planter 1 500 arbres le long des voies», explique l'architecte en chef. En 2017, Sitétudes a déposé un avant-projet partiel pour le calage des voiries (qui passeront de 12 à 24 m de large), la refonte des réseaux humides et des eaux usées et la restitution aux promoteurs de terrains peu pentus, et donc faciles à lotir. Les parkings seront enfouis en sous-sol. Le bilan prévisionnel global de l'opération s'établissait fin 2016 à 266,2 M€ HT. ● Clotilde de Gastines



L'immeuble Première Avenue doit être livré l'an prochain.